

FICHE ACTION

Rythmes urbains

Connaître et comprendre les temps
du territoire



Le
BUREAU
DES TEMPS



I. contexte

Dynamique des pulsations urbaines

Au cœur des travaux du Bureau des temps, plusieurs études nationales mettent en lumière la diversification et l'individualisation des rythmes de vie. Parmi elles, les enquêtes régulières de l'INSEE – telles que les études *Emploi du temps* et *Emploi* - ainsi que la *Time Use Survey* menée à l'échelle européenne, offrent une perspective précieuse pour observer les rythmes sociaux et leurs évolutions à long terme. Par ailleurs, de nombreuses analyses complémentaires, notamment celles menées par l'observatoire Kéoscopie, ont enrichi l'expertise des Bureaux des temps concernant les rythmes de vie. Cependant, les études locales sur ces questions restent rares, et celles existantes s'appuient souvent sur des échantillons d'enquête trop réduits pour permettre une exploitation fiable.

En 2018, le Bureau des temps de Rennes se saisit de l'*Enquête Ménage Déplacement* (EMD) pilotée par la Direction de la Mobilité et des Transports sur la métropole, pour approfondir la connaissance des rythmes de vie sur le territoire. Cette enquête offre un double intérêt : en plus des données liées à la mobilité, elle renseigne à la fois sur les activités quotidiennes des habitants et sur leurs lieux de présence, avec la possibilité d'analyser les résultats par âge ou par catégorie socioprofessionnelle. Cette approche permet d'appréhender de manière dynamique les « pulsations urbaines » du territoire et d'observer les flux d'habitants au sein des quartiers et des communes de la métropole tout au long de la journée.

II. MÉTHODOLOGIE

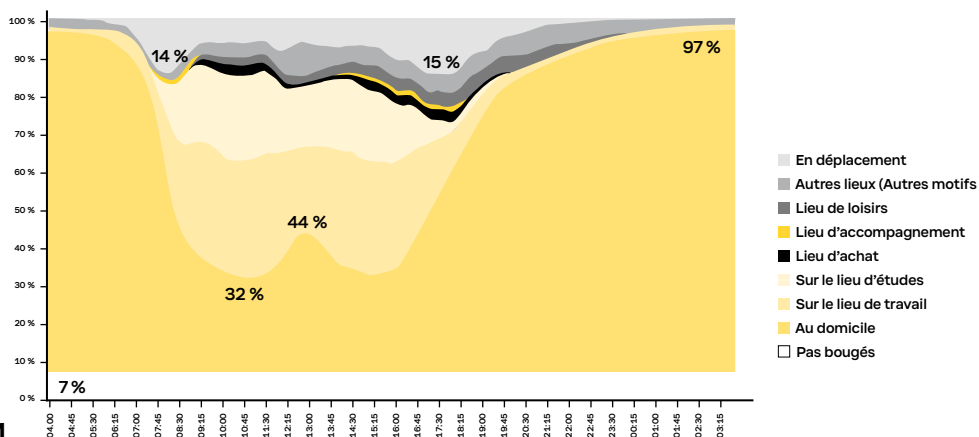
Portraits temporels de territoire

Les données de l'*Enquête Ménage Déplacement* – réalisée auprès de 7 978 ménages de la métropole – ont été traitées par le CEREMA dans un premier temps, afin de constituer une base regroupant toutes les données relatives au temps et aux activités. En effet, même si cette enquête n'est pas initialement prévue pour cela, elle permet d'obtenir des informations intéressantes sur le rythme de vie des habitants et sur leurs activités tout au long de la journée. Elle ne permet pas d'avoir des détails sur les activités au domicile comme peuvent le faire les enquêtes nationales et européennes, mais elle apporte des données locales sur l'ensemble des activités qui génèrent un déplacement et donne ainsi une vision dynamique du territoire. Le Bureau des temps a ensuite exploité cette base pour analyser les rythmes de vie des

rennais et des métropolitains à travers un travail statistique et didactique, et a abouti à la production de portraits temporels de Rennes et de la Métropole.

En 2019, des chercheurs du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ont par ailleurs mobilisé ce référentiel pour enrichir l'outil de géovisualisation Mobiliscope – la ville à toute heure. Cet outil permet d'observer, sur une journée type de semaine découpée sur 24 heures, les dynamiques urbaines d'une ville ou d'un quartier. Il propose des cartes et des graphiques interactifs qui offrent la possibilité d'explorer les « pulsations » du territoire et d'affiner l'analyse à différentes échelles géographiques (commune ou quartier), selon le profil démographique, social, les activités pratiquées et les modes de transport utilisés.

Motif de déplacement sur 24h pour un métropolitain rennais (2019)



III. SOLUTIONS ET RÉSULTATS

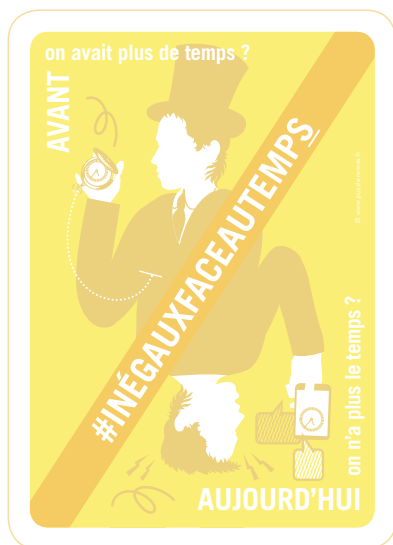
Orienter les politiques publiques

L'analyse des pulsations urbaines permet de croiser les profils socio-économiques, les lieux et les temporalités. Elle met en évidence, de manière dynamique, les activités réalisées par les habitants sur 24 heures, en fonction de leur motif de déplacement et de leur commune ou quartier de résidence.

Au-delà de la journée type, cette approche temporelle révèle les rythmes de vie selon les jours de la semaine, les horaires de travail (classiques, libres, décalés...), les pratiques de loisirs par profil et par jour, les

horaires d'achats ou encore les déplacements aux heures de pointe.

Les analyses issues de ces portraits temporels de territoire ont permis d'alimenter de nombreuses politiques publiques et ont été intégrées aux travaux de différentes directions de la Ville et de la Métropole (mobilité, aménagement...). Les bases de données produites ont également permis de développer des outils de sensibilisation à destination des habitants, notamment sous la forme d'un jeu de cartes («Le temps, enjeu de société»).



Structurer l'offre des équipements de quartier

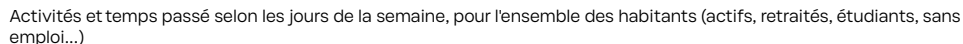
En 2016, une première analyse des rythmes de vie avait été menée par le Bureau des temps à l'occasion du renouvellement des conventions entre la Ville et les associations gestionnaires d'équipements. En croisant les rythmes de vie - estimés à partir des données socio-démographiques - avec l'offre culturelle, sportive et associative, l'étude mettait en évidence les besoins et attentes probables à l'échelle des quartiers, afin d'améliorer l'accès de toutes et tous aux pratiques et aux loisirs sur leur temps libre. Ces « portraits temporels de quartier » permettaient ainsi d'identifier les spécificités et les besoins des habitants, ainsi que l'adéquation – ou non – de l'offre de service disponible dans chaque quartier.

Pour élaborer ces analyses, le Bureau s'appuie sur une méthodologie structurée en plusieurs étapes. Il réalise d'abord une étude fine des 12 quartiers rennais, intégrant des indicateurs démographiques, socio-économiques et culturels, afin de comprendre leurs caractéristiques et les besoins propres à leurs habitants. Il examine ensuite les horaires d'accueil et d'activités des équipements (sites web, plaquettes d'information) ainsi que les offres événementielles locales.

Ce travail permet d'établir, pour chaque quartier, des portraits temporels détaillés, mettant en lumière à la fois des besoins communs à l'échelle de la ville et des spécificités de rythmes et d'usages selon les territoires, les publics (familles, jeunes adultes, étudiants, CSP...), et les périodes étudiées (midi, samedi, dimanche, vacances...).

L'étude recommandait notamment de maintenir une offre diversifiée à différents moments de la journée, de la semaine et de l'année, afin de répondre à la variété des besoins des habitants. Parmi les pistes identifiées :

- Renforcer l'offre en fin d'après-midi, le mercredi et le samedi pour les enfants et les jeunes.
- Développer une offre sur le temps de midi pour les salariés, notamment dans les quartiers à forte concentration d'emplois.
- Conforter les propositions en journée pour les retraités, les personnes âgées ou sans emploi.
- Garantir une complémentarité des horaires d'ouverture au sein d'un même quartier, particulièrement en été et pendant les vacances.





IV. DATES ET CHIFFRES CLÉS

7 978

ménages répondants à l'EMD

2019

Portraits temporels de territoire

21 %

des salariés travaillent en horaires
décalés

12H45

44% des habitants sont présents
à leur domicile

77 %

des habitants se déplacent pendant
les heures de pointe

8 %

des déplacements ont lieu la nuit





Les modes de vie changent, les temps s'accélèrent,
se multiplient, se mêlent, parfois s'emmêlent.

Qui décide des horaires ? Peut-on éviter les bouchons ?

Comment limiter les inégalités liées au temps ?

À quoi ressemblera notre temps, demain, si rien n'est fait,
avec l'accélération des rythmes de vie et l'augmentation
de la population des villes ? Il est grand temps de prendre
ces questions à bras le corps, face à ces nouveaux
enjeux sociaux et environnementaux.

À Rennes, un Bureau des temps mène depuis 2002
des actions concrètes et transversales, dépassant l'approche
individuelle pour réaménager les temps à l'échelle
du territoire.

Retrouvez d'autres fiches action ainsi que la frise temporelle du Bureau des temps
sur la page internet « Les ressources temporelles » du site de la Ville et de la
Métropole de Rennes.

Le BUREAU DES temps

Hôtel de Rennes Métropole
4, avenue Henri Fréville
CS 93111
35 031 Rennes Cedex

02 23 62 20 95
temps@rennesmetropole.fr
bureaudestems.rennes.fr

 **RENNES**
Ville et Métropole

Conception : novembre 2025

Visuels : Christophe Le Dévéhat - Arnaud Loubry